

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE JAILLANS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mil VINGT TROIS le 20 MARS à 19 h, le Conseil Municipal de la commune de JAILLANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de M. FOURNAT JEAN-NOËL, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 14

Quorum à atteindre : 8

Présents : 12 Votants : 14

Date de la convocation : 14/03/2023

Présents : FOURNAT Jean-Noël, VALLA Christophe, DE ROSSI Virginie, DILLENSEGER Sylvain, VINCENT Annick, DUMARCHE Olivier, MUNIER Daniel, BOUVERON Grégory, BELLE Christine, BONNET Alain, PRUVOST Brigitte, HAFSOUNY Marjory

Secrétaire de séance : M. VALLA Christophe

ABSENTS EXCUSES :

M. ROYER Fabrice ayant donné procuration à M. FOURNAT Jean-Noël

Mme SERRET Lorane ayant donné procuration à Mme DE ROSSI Virginie

2023-20 Tarifs des concessions du cimetière, columbarium et jardin du souvenir

Monsieur le rapporteur explique à l'Assemblée que le Code Général des Collectivités Territoriales impose que les tarifs des concessions soient appliqués au m².

Vu la délibération du 15 janvier 2018 (2018-02) fixant les tarifs sans faire référence aux dimensions,

Entendu l'exposé de Monsieur le rapporteur,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'ACCEPTER** la grille tarifaire suivante :

CONCESSIONS	DUREE	DIMENSIONS	SUPERFICIE	TARIFS
Cimetière : Une tombe	30 ans	2,5m X 1,20m	3m ²	210,00 €
		2,5m X 2,40m	6m ²	420,00 €
	50 ans	2,5m X 1,20m	3m ²	330,00 €

		2,5m X 2,40m	6m ²	660,00 €
Columbarium : Une case pour 3 urnes plaque signalétique fournie	15 ans			400,00 €
	30 ans			800,00 €
Jardin du souvenir	Perpétuelle			35,00 € Plaque signalétique

Expression de la mémoire : La gravure – Les caractères seront d'une hauteur de 3 cm en lettre bâton et dorés à charge des familles

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus,
Au registre sont les signatures

Résultat du vote	
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait certifié conforme
A Jaillans, le 20 mars 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,
M. FOURNAT Jean-Noël

